

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoirs : 4
Votants : 13

L'an deux mil quinze
Le 19 janvier à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation, 15 janvier 2015

OBJET : RENOVATION DU BATIMENT ANCIENNE ECOLE / MAIRIE :
VALIDATION DE LA TANCHE CONDITIONNELLE

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

EXCUSES : Jean-Michel PIDOLOT, Arnaud DUCELIER FAUVY, Michel PERRET, Fabien ORCEL, Florence MANDON

ABSENT : Erwan BRACCHI

POUVOIRS : Michel PERRET donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Arnaud DUCCELLIER FAUVY donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Fabien ORCEL donne pourvoir à Benoist CHAMARAUD, Jean-Michel PIDOLOT donne pourvoir à Pascale CHOTEL.

Sylvie SABATIER a été élue secrétaire de séance.

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment de l'ancienne école / mairie, monsieur le maire présente la proposition de l'Entreprise RIGASSI pour la tranche conditionnelle. Cela concerne les travaux de VRD et aménagements paysagers périphériques pour un montant estimé à 120 312 euros H.T.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de l'offre et en avoir délibéré,

AUTORISE le maire à signer la proposition afin de réaliser les travaux de la tranche conditionnelle.

Jean-Michel DREVET,
Maire.